



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
- Division Charleroi -Réservé
au
Moniteur
belge

21007207

11 JAN. 2021

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0476 882 979

Nom

(en entier) : RESIDENCE LES PIGES

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : Rue de Gaule 81-83, 6020 Dampremy

Objet de l'acte : Désignation d'un représentant permanent

Extrait du procès-verbal de l'organe d'administration de Juventas et Associes SComm du 10 juin 2020:

Après concertation, l'organe d'administration prend la décision suivante :

Désignation d'un représentant permanent

La Société JUVENTAS ET ASSOCIES SComm. est désignée comme administrateur de la société SRL 'RESIDENCE LES PIGES', dont le siège est établi à 6020 Dampremy, Rue De Gaulle 81-83, inscrite au registre des personnes morales de arrondissement Hainaut, division Chaleroi avec pour numéro d'entreprise 0476.882.979.

L'organe d'administration décide, conformément à l'article 2:55 CSA, de révoquer monsieur FIEVEZ, Thierry et de désigner FIEVEZ, Gaënné, domicilié(e) à 8560 Wevelgem, Hugo Verriestlaan 93 en tant que représentant permanent pour l'exercice du mandat d'administration au sein de la société administrée.

Par la signature du présent procès-verbal, madame FIEVEZ, Gaënné, confirme accepter la fonction de représentant permanent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Fait à Roulers le 5 octobre 2020

Fievez Thierry
Le président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).